

Cachet du vétérinaire traitant :

FEUILLE DE LIAISON

Service d'ophtalmologie, 80 rue Pereire,
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

01 34 51 31 33 - ophtalmologie78@vplus.fr

IDENTIFICATION DU PATIENT

À remplir par les propriétaires avant l'admission (LETTRES CAPITALES, SVP)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

EMAIL : TELEPHONE :

NOM DE L'ANIMAL :

CHIEN CHAT AUTRE.....

RACE : SEXE : M F

DATE DE NAISSANCE : POIDS ACTUEL :

PUCES / TATOUAGE N° :

ASUURANCE MÉDICALE : Non Oui, LAQUELLE :

VOLET DESTINÉ AU VÉTÉRINAIRE TRAITANT

Afin de satisfaire au mieux votre demande, nous vous demandons de répondre aux questions suivantes

1 - J'adresse

Nom de l'animal :

Nom du propriétaire :

.....

Diagnostic suspecté :

.....

.....

2 - Renseignements cliniques :

2.1 - Commémoratifs :

.....

.....

.....

.....

.....

2.2 - Traitements et examens complémentaires effectués :

.....

.....

.....

.....

3 - Antécédents connus :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4 - Je souhaite recevoir le compte-rendu, l'adresse mail suivante :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La clinique vous accueille
du lundi au vendredi 8h – 20h,
le samedi 8h – 13h

AVANT DE VOUS RENDRE À LA CLINIQUE, VEUILLEZ PENSER À :

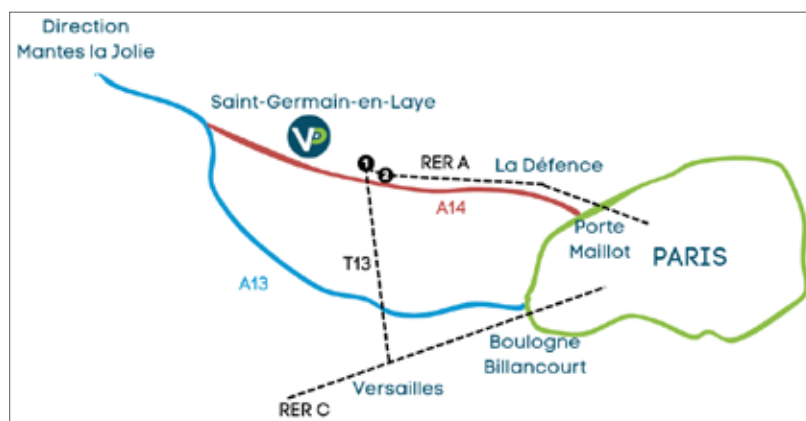
1- Apporter les pièces utiles du **dossier médical** (Radiographies, échographies, scanner, examens sanguins...). **Même si elles nous ont été communiquées par mail par votre vétérinaire, une copie papier est indispensable pour la consultation.**

2- Amener votre animal **à jeun**, de préférence depuis la veille au soir.
Les soins apportés à votre animal (examens complémentaires, chirurgie, hospitalisation ou contrôles) se limiteront à ceux demandés par votre vétérinaire traitant et justifiés médicalement.

En dehors des raisons pour lesquelles il était adressé, votre animal ne pourra être à nouveau reçu à la clinique qu'à la demande de votre vétérinaire.

LES PAIEMENTS PAR CHÈQUE NE SONT PLUS ACCEPTÉS À LA CLINIQUE.
UN SYSTÈME DE FINANCEMENT PAR CARTE BANCAIRE PERMET D'ÉCHELONNER LES RÈGLEMENTS EN 3 À 4 MENSUALITÉS (conditions : carte de crédit avec chiffres en relief, échéance de la carte > 6 mois, pièce d'identité nécessaire).

PLAN D'ACCÈS :



LÉGENDE :

1 gare de la Grande Ceinture (T13)

2 gare RER A



RER.

Depuis la clinique, accessible via le tram ou en bus



Tram.

Depuis la clinique accessible à pied en 5 min.

GOOGLE MAPS :

